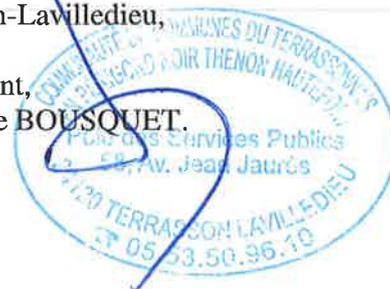


**Le Conseil, après avoir entendu le compte administratif 2018,
Considérant les éléments suivants :**

	<i>MONTANTS EN EUROS</i>
Pour mémoire	
Résultat de fonct. antérieur reporté	338 742,46
Résultat d'investissement antérieur reporté	-130 452,87
Solde d'exécution de la section d'investissement exercice	2018
Résultat de l'exercice	119 424,15
Résultat antérieur	-130 452,87
Solde d'exécution cumulé (001)	-11 028,72
Restes à réaliser au 31 décembre	
Dépenses	96 849,42
Recettes	17 000,00
Solde des restes à réaliser	-79 849,42
Besoin de financement de la section d'investissement	
Rappel du solde d'exécution cumulé	-11 028,72
Rappel du solde des restes à réaliser	-79 849,42
<i>Besoin de financement de l'investissement</i>	90 878,14
Résultat de fonctionnement à affecter	
Résultat de l'exercice	288 997,79
Résultat antérieur	338 742,46
Total à affecter	627 740,25
Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit	
1° Couverture du besoin de financement de l'investissement (inscription au 1068 au BP)	90 878,14
2° Affectation complémentaire en réserves	0,00
TOTAL du 1068	90 878,14
3° Restes sur excédents de fonctionnement	536 862,11
à reporter au BP sur ligne 002	

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 09/04/2019

Le Président,
Dominique BOUSQUET.



AR PREFECTURE

024-200041150-20190408-DE2019032-DE
Reçu le 10/04/2019